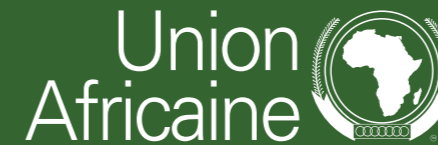


BOURSE DE GESTION DES URGENCES SANITAIRES EN AFRIQUE



Contexte :

La lutte contre les nombreuses menaces qui pèsent sur la santé publique dans le continent africain nécessite une main-d'œuvre adéquatement formée et équipée. Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont appelé à un nouvel ordre en matière de santé publique qui inclut le développement de la main-d'œuvre, conformément à la vision de l'Union africaine (UA) et à son désir de renforcer les capacités en matière de santé publique par une formation à moyen et à long terme dans des domaines identifiés comme étant nécessaires. Le lancement de la bourse de CDC Afrique pour la gestion des urgences de santé publique répondra au besoin urgent d'une main-d'œuvre qualifiée pour diriger et gérer les programmes de gestion des urgences, y compris la détection et la réponse opportunes aux urgences de santé publique lorsqu'elles se produisent.

Objectif : former un groupe de professionnels africains de la santé publique hautement qualifiés pour coordonner et diriger la préparation et la réponse aux urgences de santé publique en Afrique.

- Fournir aux boursiers des connaissances actualisées sur la gestion des urgences de santé publique et les centres d'opérations d'urgence de santé publique (COUSP).

- Fournir aux boursiers une exposition approfondie au rôle des COUSP dans la préparation et la réponse à diverses urgences de santé publique.

- Renforcer les compétences des boursiers dans la gestion des différentes fonctions des COUSP et dans la conduite de la réponse aux urgences de santé publique.

- Institutionnaliser un programme durable pour la gestion des urgences de santé publique sur le continent africain.

A. Principes de conception de la bourse

La conception de la bourse tient compte de la nature phénoménale des urgences de santé publique sur le continent et des risques collectifs mondiaux qui pourraient déclencher des perturbations à grande échelle, avec toutefois un impact sur la bourse.

1. Résilience : Le programme de formation est conçu de manière à garantir que les boursiers puissent être déployés à n'importe quel moment, en cas d'événement majeur en matière de santé publique. Le corps professoral explorera en permanence les possibilités d'élargir les flux de financement, avec un financement de base institutionnel.

2. Connaissance: programme conçu pour répondre aux situations d'urgence les plus complexes et dispensé par un corps enseignant expérimenté. Les boursiers sont habilités à intervenir aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

3. Modèle évolutif et adaptable : Dans le cadre d'une stratégie de durabilité, un cadre de responsabilité est mis en place pour assurer une expansion continue

et garantir que les progrès et les leçons sont facilement reproductibles aux niveaux régional, national et infranational.

4. Tirer parti des systèmes existants : L'objectif de la bourse s'inscrit dans l'objectif plus large de la stratégie de développement de la main-d'œuvre de CDC Afrique en tant que composante du nouvel ordre de santé publique de CDC Afrique, motivé par le désir de réaliser l'agenda 2063 de l'Union africaine.

5. Amélioration continue : Le programme de formation se transformera en un programme phare institutionnel, en mettant en place des processus de suivi et d'évaluation qui lient les mécanismes de responsabilité et les décisions opérationnelles aux commentaires des participants, des États membres de l'Union Africaine et des partenaires techniques.

B. Description de la bourse :

Vue d'ensemble :

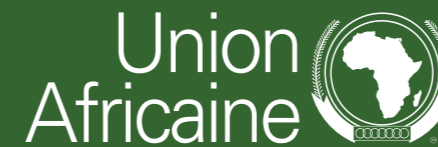
La bourse s'adressera aux professionnels africains de la santé publique en milieu de carrière ayant une expérience de la gestion des COUSP ou dans la gestion de programmes de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans les États membres de l'Union africaine. Les boursiers bénéficieront d'une formation standardisée, d'un mentorat, d'une expérience pratique et d'un programme d'assistance technique s'inspirant de la

conception de la bourse PHEM de l'US-CDC. Au cours de la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et opérations de gestion des urgences de santé publique, participeront à des voyages d'étude, travailleront au sein du COUSP du CDC Afrique, prendront part à des exercices et réponses de santé publique et recevront des conseils de spécialistes de la gestion des urgences de santé publique. Une fois leur formation terminée et au retour dans leur pays d'origine, les boursiers devront faciliter l'expansion des programmes de gestion des urgences de santé publique dans leur pays d'origine et assumer des rôles de direction et de conseil dans les programmes de gestion des urgences de santé publique.

Structure de la bourse :

La bourse PHEM durera 24 semaines (six mois). Elle comprendra huit semaines de formation en personne au siège du CDC Afrique en Éthiopie. Au cours de cette période, les boursiers seront également jumelés à des mentors et à des accompagnateurs expérimentés qui les aideront à poursuivre leur expérience d'apprentissage. Les boursiers seront ensuite déployés dans des COUSP à travers l'Afrique, y compris le COUSP de CDC Afrique, pendant huit semaines. Les quatre semaines suivantes seront consacrées à des voyages d'étude, chaque boursier ayant la possibilité de visiter un COUSP en Afrique et un autre en dehors de l'Afrique. Les quatre dernières semaines seront consacrées à l'apprentissage didactique, à l'achèvement d'un projet et à la remise du diplôme final.

BOURSE DE GESTION DES URGENCES SANITAIRES EN AFRIQUE



Formation :

La formation se fera selon une approche d'apprentissage mixte qui comprendra une formation en ligne et en personne pour atteindre les buts et objectifs de la bourse. Des sessions en personne, des webinaires, des conférences, des études autodirigées en ligne avec des évaluations, des études de cas, des visites d'étude, une formation sur site et un mini-projet individuel sont autant d'éléments qui formeront le programme.

Public cible :

La bourse est destinée aux professionnels de la santé publique de niveau intermédiaire ayant une expérience de la gestion de centres d'opérations d'urgence en santé publique ou dans la gestion de programmes de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans leur pays.

Critères d'éligibilité

Les candidats doivent

- être citoyens d'un État membre de l'Union africaine ;

- être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en santé publique ou dans un domaine connexe ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente dans tout domaine lié à la santé publique, y compris, mais sans s'y limiter, les COUSP, la santé humaine, la médecine, la finance, la logistique et la chaîne d'approvisionnement, l'économie de la santé, la politique de la santé, la santé animale ou la santé environnementale ;
- occuper un emploi à temps plein dans un domaine quelconque de la santé publique, dans une institution publique en Afrique ;
- être en mesure de démontrer leur capacité à mettre en œuvre des programmes de gestion des urgences de santé publique susceptibles d'avoir un impact positif sur leur pays à leur retour.

Critères de sélection

- La sélection sera effectuée par un comité indépendant composé d'experts de la Commission de l'Union africaine et de CDC Afrique, ainsi que de partenaires techniques.

- Le processus de sélection sera basé sur le mérite et mettra l'accent sur une approche d'égalité des chances.

Financement

CDC Afrique fournira tout le matériel d'apprentissage et de développement et prendra en charge tous les coûts associés à la bourse, y compris les frais de voyage, l'allocation mensuelle et l'assurance pendant les stages résidentiels.

A. Procédure de demande

Tous les demandeurs doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de l'employeur actuel confirmant l'emploi et garantissant que le candidat disposera de suffisamment de temps pour participer au programme de bourses et pour assister à la bourse.
- Une déclaration personnelle (500 mots maximum) prouvant l'engagement du candidat dans la gestion des urgences de santé publique en Afrique et détaillant les éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et les résultats obtenus

- leur vision et l'impact futur de leur formation sur la gestion des urgences de santé publique dans leur pays et en Afrique
- la manière dont ils défendront les initiatives de santé publique en Afrique, et
- comment leur expérience personnelle et professionnelle leur permettra d'être d'excellents ambassadeurs de la bourse.

- Une brève proposition de projet (pas plus de 800 mots) décrivant un défi potentiel en matière de gestion des urgences qu'ils vont relever. La proposition doit inclure un titre, une brève description du défi, la stratégie proposée pour une solution et le résultat attendu.
- Un curriculum vitae actualisé
- Les candidatures complètes, accompagnées de tous les documents justificatifs, doivent être envoyées à l'adresse suivante : africacdceoc@africa-union.org.



Rendez-vous importants:

- Date limite de candidature : 20 mai 2023
- Les candidats retenus seront informés d'ici juin 2023
- La bourse débutera en août 2023